

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
PARACHUTISME

COMMISSION TECHNIQUE PERMANENTE

FICHE D'INFORMATION MATERIEL n° 5

Référence : YD/CR/2001/1740

Date : 22 Mai 2001

OBJET : Non ouverture de conteneurs secours.

Matériel concerné : Sac-Harnais VECTRA - Taille 0 avec un rabat de protection de l'aiguille de verrouillage du conteneur secours **transparent** et équipé d'un déclencheur type CYPRES (Sté Parachute Shop).

Résumé de l'Incident :

Alors qu'un parachutiste s'équipe au sol pour aller sauter, le conteneur de la voile de secours s'ouvre. Constatant que le loop de fermeture a été coupé par le sectionneur du CYPRES, et que la veille un parachutiste équipé de ce matériel a effectué une descente avec l'avion, les responsables du centre décident d'envoyer le CYPRES chez le constructeur pour faire analyser les données de l'appareil.

Il s'avère alors que le sectionnement du loop a bien eu lieu la veille lors d'une descente avec l'avion, et que le conteneur du secours ne s'est ouvert que le lendemain. Le sac harnais est envoyé à son tour à la société Airtec pour faire procéder à des déclenchements d'ouverture par l'intermédiaire du CYPRES.

La société Airtec effectue deux contrôles :

- La mesure de la puissance de l'extracteur. Celle-ci s'avère faible (8,5 daN).
- Des ouvertures sur table par l'intermédiaire du CYPRES. On constate effectivement que le conteneur du secours ne s'ouvre pas.

De nouveaux essais sont alors effectués avec des extracteurs plus puissants ; ils aboutissent au même résultat.

Mesures à prendre :

Dans l'attente d'une analyse complémentaire intégrant tous les paramètres pouvant être à l'origine de cet incident (positionnement du sectionneur, puissance de l'extracteur, influence du rabat de protection des aiguilles de verrouillage du conteneur secours, longueur du loop de fermeture etc.), nous vous demandons :

1/ Bien qu'il n'y ait pas eu d'incidents signalés lors d'ouverture du conteneur secours par la commande de déclenchement manuel (poignée), la faiblesse de certains extracteurs nous incitent à vous demander de vérifier, avant utilisation, la bonne ouverture du conteneur secours par action sur la commande manuelle de déclenchement.

2/ De signaler sans délais tout incident (retard ou non ouverture) à la F.F.P. et à la Sté Parachute Shop.

3/ De ne pas utiliser le matériel concerné (Sac-Harnais VECTRA - Taille 0 avec rabat transparent et équipés de déclencheur type CYPRES) pour des sauts pour lesquels le déclencheur de sécurité est obligatoire.

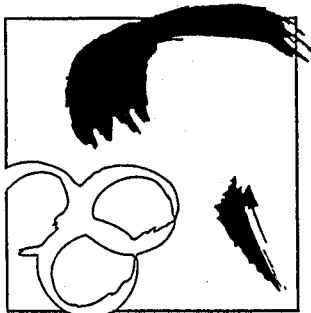
4/ Dans les autres cas, de considérer ces équipements comme des parachutes sans déclencheurs de sécurité et d'en informer les propriétaires et les éventuels utilisateurs.

Ces mesures seront complétées au vu des résultats des analyses complémentaires.

DATE D'APPLICATION : Dès réception

Association reconnue
d'utilité publique
par Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du Ministère
de la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F

62 rue de Fécamp
75012 PARIS
N° SIRET 784 405 912 00014
APE 926 C
☎ 01.53.46.68.68
fax 01.53.46.68.70
3615 FFP
Email : ffp@ffp.asso.fr



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
PARACHUTISME

COMMISSION TECHNIQUE PERMANENTE

Référence : YD/CR/2001/2161

Date : 21 Juin 2001

OBJET : Extension de la fiche d'information matériel n° 5

Compte tenu de la situation suivante :

- La non ouverture du conteneur secours VECTRA avec rabat transparent, après déclenchement du CYPRES, concernait un VECTRA taille 1 et non taille 0.
- Les différentes tailles de VECTRA semblent de conception similaire.
- Le constructeur n'a pas à ce jour apporté de solution à ce problème.

PAR MESURE DE PRECAUTION :

Le champ d'application de la fiche d'information matériel n° 5 est étendu à **toutes les tailles** de sac harnais VECTRA avec rabat de protection transparent et équipé d'un déclencheur type CYPRES.

RAPPEL DES MESURES A PRENDRE :

Dans l'attente d'une analyse complémentaire intégrant tous les paramètres pouvant être à l'origine de cet incident (positionnement du sectionneur, puissance de l'extracteur, influence du rabat de protection des aiguilles de verrouillage du conteneur secours, longueur du loop de fermeture etc.), nous vous demandons :

- 1/ Bien qu'il n'y ait pas eu d'incidents signalés lors d'ouverture du conteneur secours par la commande de déclenchement manuel (poignée), la faiblesse de certains extracteurs nous incitent à vous demander de vérifier, avant utilisation, la bonne ouverture du conteneur secours par action sur la commande manuelle de déclenchement.
- 2/ De signaler sans délais tout incident (retard ou non ouverture) à la F.F.P. et à la Sté Parachute Shop.
- 3/ De ne pas utiliser le matériel concerné (Sac-Harnais VECTRA - **toutes tailles de conteneurs** - avec rabat transparent et équipés de déclencheur type CYPRES) pour des sauts pour lesquels le déclencheur de sécurité est obligatoire.
- 4/ Dans les autres cas, de considérer ces équipements comme des parachutes **sans déclencheurs** de sécurité et d'en informer les propriétaires et les éventuels utilisateurs.

Ces mesures seront complétées au vu des résultats des analyses complémentaires.

DIFFUSION :

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- PliEURS Réparateurs
- Etats Majors de : l'Armée de Terre - l'Armée de l'Air - de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- C.A.P. - E.T.A.P. - E.T.A.M.A.T Montauban
- Direction des Sports
- Paramag - Drop Zone - Veloce
- Parafun - Parachute Shop - Parachutes de France
- S.F.A.C.T.

Association reconnue
d'utilité publique
par Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du Ministère
de la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F

62 rue de Fécamp
75012 PARIS
N° SIRET 784 405 912 00014
APE 926 C
☎ 01.53.46.68.68
fax 01.53.46.68.70
3615 FFP
Email : ffp@ffp.asso.fr